



1.3 – S'approprier l'ingénierie financière de la formation (niveau 1)

Dates et lieux

1 jour soit 7 heures
De 9h à 17h

Dates :
A : 26 septembre 2019
B : 21 novembre 2019

Lieu :
CARIF Espace Compétences
22 rue Sainte Barbe 3^e étage
13002 MARSEILLE

Intervenants

Jean Charles AUSTI
Juriste en droit de la formation
Manager consultant/formateur
Dirigeant du cabinet ASCENCIEL

Claire CONSTANTIN :
Spécialisée en droit social et
droit de la formation
Consultante / Formatrice
associée cabinet ASCENCIEL

Public

Professionnel-le-s débutant dans
le champ de la formation
professionnelle ou ayant peu
d'expérience.

Pré-requis

Aucun

Tarif

Module payant.
Le coût d'une journée de
formation est de 200 euros par
participant. Le CARIF n'est pas
assujéti à la TVA.

Objectifs

Objectifs généraux :

- Connaître les règles en matière de financement de la formation professionnelle.
- Connaître les différents types de financeurs et leur fonctionnement.
- Savoir identifier les financements possibles des formations dispensées dans sa propre structure.

A l'issue de la formation les participants seront en mesure de :

- Cerner les attendus de la législation de la formation pour répondre aux individus et aux entreprises sur les possibilités de financement de leurs projets de formation (Loi du 5 mars 2014).
- Identifier les évolutions liées à la nouvelle réforme de la formation professionnelle.
- Identifier les dispositifs de financement mobilisables.

Contenus

- Le nouveau paysage de la formation, suite à la réforme de 2018
 - Les constats, la finalité et les objectifs affichés par les pouvoirs publics.
 - Les principales évolutions par rapport à l'existant.
 - La révolution de la gouvernance : « France Compétences » / Fin du paritarisme de gestion.
 - L'évolution des contributions formation et des solutions de financement.
 - Les OPCO.
 - Les principales évolutions du Compte Personnel Formation.
 - Le contrôle de la qualité de l'offre de formation à l'issue de la réforme : le référentiel unique.
 - La réforme de l'apprentissage.
 - La refonte du système de certification : Les ambitions, les objectifs et les enjeux
 - Le PIC (Plan d'Investissement dans les Compétences).
 - Le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) : Enjeux, moyens et finalités
 - L'assouplissement de la notion d'action de formation.
 - Le calendrier prévisionnel de la réforme et la gestion des enjeux opérationnels pendant la période de transition.
- Zoom sur les dispositifs en présence
Quels financements pour qui et pour quoi après la réforme ?
La professionnalisation (Contrats et pro A).
Le plan de formation et le principe de mutualisation.
Le Compte Personnel Formation (CPF).
 - Modalités de fonctionnement et logique de financement.
 - La praticabilité du CPF pour les différents acteurs (Entreprises, salariés, organismes de formation...).
 - Le financement du CPF et l'articulation des cofinancements.
- Les solutions de financement des non-salariés
Les dispositifs propres aux demandeurs d'emploi.
L'accompagnement des dirigeants non-salariés, artisans et professions libérales...
Les financements des projets de formation des individus bénéficiant d'une reconnaissance de handicap.
- Cas pratiques simples



Méthode et organisation pédagogique

- Démarche et méthodes pédagogiques
Démarche active, centrée sur l'apprenant qui « agit »
Méthodes :
 - Participative (questionnement des participants)
 - Active (faisant appel à l'expérience, à la réflexion, à l'initiative et à la motivation des apprenants).
- Techniques et outils :
Alternance des techniques suivantes : brefs exposés, exercices (individuels, binômes, sous-groupes), tests, situations professionnelles reconstituées, échanges de pratiques, brainstorming...
- Supports pédagogiques : PowerPoint individuel (Sous forme fichier et classeur papier).

Evaluation

- En amont de la formation : Evaluation du niveau des participants et recueil des attentes et besoins, avec un questionnaire préalable Google Form.
- Evaluation formative séquencée en cours de module : cas pratiques et quiz.
- Evaluation des acquis : quiz final.
- Evaluation de la satisfaction, à chaud.